

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC  
COMTÉ DE SAGUENAY**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL  
MUNICIPAL, TENUE LE 04 OCTOBRE 2017, À LA SALLE  
MUNICIPALE, SITUÉE AU 162, RUE DES JÉSUITES, À  
TADOUSSAC**

**Étaient présents :** M. Hugues Tremblay, maire  
Mme Linda Dubé, conseillère  
Mme Stéphanie Tremblay, conseillère  
M. Martin Desbiens, conseiller  
Mme Myriam Therrien, conseillère

**Étaient absents :** Mme Maryline Gagné, conseillère  
M. Éric Gagnon, conseiller

**Madame Marie-Claude Guérin, directrice générale, agissant comme  
secrétaire d'assemblée.**

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION VÉRIFICATION DU QUORUM  
ET MOT DU MAIRE (18H05)**

Tous les membres du conseil confirment qu'ils ont été avisés selon les délais.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Linda Dubé

**(Rés. 2017-0323)**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE** la municipalité de Tadoussac accepte l'ordre du jour tel que présenté.

**3. PROJET DE CONSOLIDATION DES SURFACES A, B ET C DU  
QUAI ET RUISSELLEMENT DES EAUX**

**A. MANDAT ENTREPRENEUR POUR LES TRAVAUX DU QUAI**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Tadoussac a procédé à l'ouverture des soumissions le 4 octobre 2017 à 10h00 pour les travaux de consolidation des surfaces A, B et C du quai de Tadoussac et de la correction du problème de ruissellement des eaux de surface;

**CONSIDÉRANT QUE** cinq soumissionnaires ont déposé des soumissions soient :

- SBP (9204-8008 québec inc) : 1 267 000.00\$ plus taxes
- Construction Hydropec inc : 1 039 100.00\$ plus taxes
- Hamel Construction inc : 947 700.00\$ plus taxes
- Construction Methodex : 793 687.95\$ plus taxes
- Inter Cité construction : 789 253.42\$ plus taxes
- ETPO Geodex inc : 756 678.00\$ plus taxes

(Rés. 2017-0324)

**IL EST PROPOSÉ PAR** Linda Dubé

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE** la municipalité de Tadoussac octroi le contrat à la plus basse soumission conforme de la compagnie ETPO Géodex inc au montant de 756 678.00\$ plus taxes. Que le tout soit payé à même les fonds affectés « Quai de Tadoussac » afin de réaliser ces travaux prévus dans le cadre du transfert du quai par le gouvernement fédéral.

Que le contrat soit octroyé conditionnel a l'obtention du CA de l'environnement.

**B. TRANSFERT DE FONDS POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Tadoussac a octroyé un contrat pour la réalisation des travaux pour la consolidation des surfaces A, B et C du quai de Tadoussac et ruissellement des eaux « appel d'offres no. QUAI-2017-01 »;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit disposer des sommes nécessaires afin de réaliser les travaux prévus à l'automne 2017;

CONSIDÉRANT QUE les sommes disponibles sont présentement dans un placement auprès de Caisse populaire Desjardins du Saguenay-Saint-Laurent;

(Rés. 2017-0325)

**IL EST PROPOSÉ PAR** Linda Dubé

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE** la municipalité de Tadoussac autorise la direction générale à faire les démarches auprès de l'institut bancaire afin de procéder à un retrait d'une somme de 1 000 000.00\$ dans un placement pour la réalisation des travaux pour la consolidation de la surface A, B et C et ruissellement des eaux pour le quai de Tadoussac.

**C. AUTORISATION DES SIGNATAIRES**

(Rés. 2017-0326)

**IL EST PROPOSÉ PAR** Stéphanie Tremblay

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE** la municipalité de Tadoussac autorise M. Hugues Tremblay, maire de Tadoussac ainsi que Madame Marie-Claude Guérin à signer tous les documents relatifs auprès de l'institut bancaire Caisse populaire Desjardins du Saguenay-Saint-Laurent pour le retrait d'une somme de 1 000 000.00\$ pour la réalisation des travaux prévu à partir d'octobre 2017.

**D. DÉLÉGATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

(Rés. 2017-0327)

**IL EST PROPOSÉ PAR** Martin Desbiens

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE** la municipalité de Tadoussac autorise la directrice générale Madame Marie-Claude Guérin à octroyer des contrats dans le cadre des travaux du quai de Tadoussac tout en respectant les règles d'attributions des contrats municipaux.

#### **4. DESTINATION TADOUSSAC – NOMINATION DU COMITÉ**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Martin Desbiens

(Rés. 2017-0328)

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE** la municipalité de Tadoussac nomme les personnes suivantes pour le comité consultatif pour le projet « Destination Tadoussac ». Agissant à titre consultatif, le comité consultatif est mandaté par le Conseil municipal pour participer à la réalisation du projet « Destination Tadoussac », dans le respect des orientations et des objectifs du projet :

*Le concept d'aménagement « Destination Tadoussac » veut offrir aux citoyens un endroit de vie harmonieux qui permettra de mettre en valeur notre patrimoine, d'offrir des tribunes à notre culture et de faire profiter le visiteur de ces expériences enrichissantes.*

*Il vise plus spécifiquement la requalification et l'organisation du cœur touristique du village et l'aménagement du quai situé dans la baie de Tadoussac. Les travaux visés contribueront à hausser le pouvoir d'attraction du pôle touristique dans une perspective de développement durable. Il s'agit non seulement de Tadoussac, mais également de l'ensemble de la Côte-Nord qui en retirera des bénéfices sociaux et économiques.*

*Les interventions proposées permettront d'atteindre les résultats suivants :*

- *Créer des opportunités de rencontres avec les résidents par l'aménagement d'interfaces pouvant favoriser des échanges avec la population locale et ainsi proposer une expérience enrichissante et unique avec les visiteurs;*
- *Consolider l'observation des mammifères marins, des croisières-excursions, des croisières internationales et des croisières fluviales;*
- *Rehausser l'attractivité et la qualité de l'expérience touristique;*
- *Stimuler l'économie locale et régionale par l'accroissement du nombre de visiteurs et des recettes touristiques;*
- *Consolider le positionnement de Tadoussac comme destination de découvertes sur le Saint-Laurent.*

Les personnes retenues par résolution sont :

- Paryse Deschênes et Simon Lamarche : représentant(e) citoyen(ne)
- Tina Tremblay et Loïc Hamel : promoteurs
- Un représentant de la Société de Développement de Tadoussac : organisation de développement
- Un représentant du Parc Marin Saguenay-Saint-Laurent : institution

#### **5. QUESTIONS DU PUBLIC**

**6. CLÔTURE DE LA RÉUNION**

**(Rés. 2017-0329)**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Linda Dubé

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE** la réunion soit levée à 18h20

\_\_\_\_\_  
Hugues Tremblay,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Marie-Claude Guérin,  
Directrice générale

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, Marie-Claude Guérin, directrice générale certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses courantes ici présentées du conseil de la municipalité de Tadoussac.

\_\_\_\_\_  
Marie-Claude Guérin,  
Directrice générale

Je, Hugues Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.